

La confiance  
ça se mérite

**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'informations clés (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.



# Amundi France Engagement

SICAV\* de droit français

## S'engager en tant qu'investisseur responsable

Document marketing promotionnel à destination des clients particuliers.

- Amundi France Engagement n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.
- Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite la SICAV qui doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

\*Société d'investissement à capital variable

# Amundi France Engagement

Amundi France Engagement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) qui cherche à bénéficier du potentiel d'appréciation des marchés d'actions françaises sur le long terme. Prenant position sur des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), l'équipe de gestion incite et encourage les entreprises qu'elle détient en portefeuille à adopter de meilleures pratiques en la matière avec, pour objectif, d'accroître leurs performances financières. La SICAV est éligible au PEA. Amundi France Engagement n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital<sup>1</sup>. Veuillez noter que la souscription aux titres se fait via une SICAV et non directement dans les actifs sous-jacents.

## 1 L'engagement actionnarial pour agir en tant qu'investisseur responsable

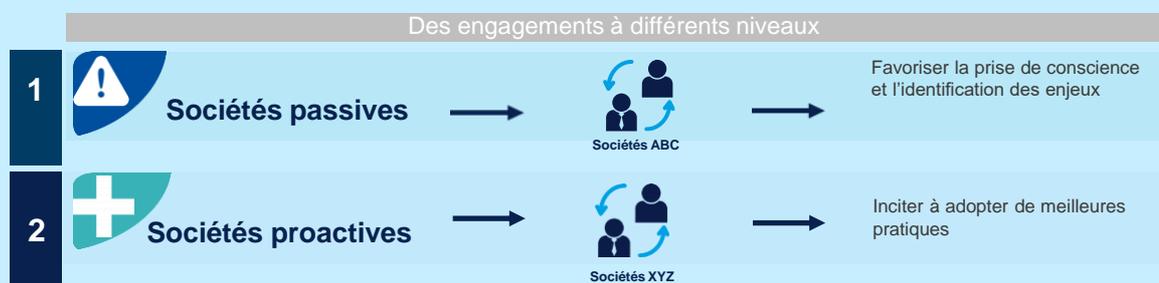
L'investissement responsable repose sur l'idée qu'une entreprise ne doit pas seulement être évaluée à l'aune de sa performance financière mais également de sa capacité à gérer les défis majeurs de nos sociétés (changement climatique, rareté de l'eau, défis alimentaires, etc.). La **prise en compte des questions environnementales (E), sociales (S) et de gouvernance (G)** devient un élément central dans la stratégie des sociétés, source d'un avantage concurrentiel et de potentielle création de valeur sur la durée.

En tant qu'investisseur responsable, **Amundi entend encourager les entreprises à adopter les meilleures pratiques ESG à travers la mise à profit de sa position d'actionnaire**. A cette fin, il privilégie un dialogue constructif et suivi dans la durée avec la direction des entreprises. Il peut également utiliser d'autres leviers, parmi lesquels le vote en assemblée générale, le dépôt possible de résolution, le désinvestissement ou le retrait de l'univers d'investissement.

## 2 Un placement qui cherche à concilier performance et engagement

- Amundi France Engagement est un **placement investi principalement en actions françaises** qui vise, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans minimum, à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le CAC ALL TRADABLE (dividendes réinvestis), indice représentatif des principales actions françaises, après prise en compte des frais<sup>1</sup>. Pour ce faire, l'équipe de gestion cherche à **sélectionner les entreprises qui offrent les meilleures opportunités en termes de potentiel de performance**.
- Le choix de valeurs en portefeuille **prend également en compte la qualité du dialogue** dans l'engagement des sociétés à améliorer leurs critères extra-financiers, qu'ils soient environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Pour cela, les gérants analysent en détail les fondamentaux des entreprises, ainsi que leurs stratégies environnementale, sociale et de gouvernance, afin d'évaluer leur croissance soutenable à moyen terme et leur potentiel de création de valeur.
- Au minimum 90% des valeurs en portefeuille sont évaluées sur une échelle de notation comprise entre A (la meilleure note) et G (la moins bonne note). Sont exclues d'emblée du portefeuille les sociétés notées E, F et G.

### Notre ambition : un dialogue constructif sur les enjeux ESG



### Notre avantage compétitif

Proximité	Ressources	ESG Amundi
<ul style="list-style-type: none"><li>Rencontres au coeur de notre processus d'investissement</li><li>Discussions avec les directeurs et administrateurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Bureau d'analystes financiers</li><li>Equipe d'analystes ESG</li><li>Politique de vote aux assemblées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Identifier les enjeux pertinents</li><li>Suivre la dynamique ESG des sociétés</li><li>Fournisseurs de données ESG</li><li>Vote actif aux assemblées générales annuelles</li></ul>

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la politique et l'objectif d'investissement de la SICAV, veuillez consulter le prospectus et le Document d'informations clés (DIC) de celle-ci, disponibles sur [https://www.amundi.fr/fr\\_part](https://www.amundi.fr/fr_part).

# Amundi: le leader de la gestion d'actifs vous accompagne

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux<sup>2</sup>, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 000 milliards d'euros d'encours<sup>3</sup>. Ses six plateformes de gestion internationales<sup>4</sup>, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs. Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 500 professionnels dans 35 pays.

## Un acteur de référence

195

milliards d'euros<sup>5</sup>  
d'encours en gestion actions

+30

années d'expérience en  
investissement responsable<sup>5</sup>

+35

ans d'historique de  
performance<sup>5</sup>

### Risques

La SICAV n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi ; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital. Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque des marchés actions françaises sur lesquels il est investi.

Les autres risques liés à la SICAV sont les suivants :

- risque de taux
- risque de crédit
- risque de contrepartie
- risque lié à l'utilisation des dérivés
- risque lié à la volatilité
- risque de change (accessoire)
- risque de liquidité
- risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres
- risque juridique
- risque en matière de durabilité

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de la SICAV, disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

### Avantages

- Un placement engagé qui cherche à bénéficier du potentiel des marchés actions françaises.
- La SICAV qui permet d'apporter du sens à son épargne dans une logique d'engagement actionnarial, dans l'optique d'influencer durablement les pratiques ESG des entreprises détenues en portefeuille.
- Un placement éligible au PEA.
- Amundi, un acteur de longue date de l'Investissement Responsable en France et en Europe.

<sup>2</sup> Source IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2021 sur la base des encours sous gestion à fin décembre 2020.

<sup>3</sup> Source: chiffres Amundi à compter du 31/12/2021.

<sup>4</sup> 6 centres d'investissement principaux : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

<sup>5</sup> Source : Amundi au 31/12/2022. Données fournies à titre indicatif uniquement.

# Caractéristiques principales

<b>CODE ISIN</b>	<b>FR0000944696 – Part P</b>
Forme juridique	SICAV de droit français
Affectation des résultats	Capitalisation
Horizon minimum de placement recommandé	5 ans
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la SICAV	26 mars 1974
Devise de référence	Euro
<b>PASSATION DES ORDRES</b>	
Souscription minimum : 1 <sup>ère</sup> / ultérieures	1 millième d'action(s) / 1 millième d'action(s)
Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative (VL)	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour avant 12h25

## Que va me coûter cet investissement?

Pour obtenir des informations sur les frais liés à un investissement dans cette SICAV, veuillez-vous référer au [DIC](#). La personne qui vous conseille ou vend ce produit peut vous facturer d'autres frais.

## Quels sont les risques?

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque de la SICAV; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance de la SICAV. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi France Engagement.



## Classification SFDR\*



Cette SICAV reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans la SICAV visée doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs de la SICAV.**

\* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

## Avertissement

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Ce document est uniquement fourni à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Il ne saurait en outre être considéré comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où l'OPC a été autorisé, le cas échéant, à la commercialisation. En tout état de cause, il n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (« U.S. Person »), tel que défini dans le prospectus de l'OPC.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.

Avant toute souscription d'un OPC, l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Avant de prendre toute décision finale d'investissement, l'investisseur doit prendre connaissance des informations contenues dans le prospectus et le Document d'Informations Clés, disponibles gratuitement auprès du siège de la société de gestion de l'OPC, ou sur [www.amundi.fr](#).

**L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital** (voir le détail des Risques dans le DIC et le prospectus).

La décision de l'investisseur d'investir dans l'OPC visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs de l'OPC. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un OPC.

Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

L'OPC présenté dans ce document est géré par Amundi AM, 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Date de publication : mars 2024

**Amundi Asset Management :**

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

